



INSCRIPTIONS

À la Maison de la jeunesse
les mercredis 18 et 25 mai 2022
de 14h à 18h.

Adhésion annuelle de 5€ obligatoire.

	Embrun		Corse	
QF	SAINT-RÉMOIS	EXTÉRIEURS	SAINT-RÉMOIS	EXTÉRIEURS
0-299	200 €	250 €	350 €	400 €
300-699	225 €		375 €	
700-1199	250 €	300 €	400 €	450 €
1200-1600	275 €		425 €	
> 1600	300 €	350 €	475 €	500 €

Pour les familles dont le QF est inférieur à 900, une aide complémentaire peut éventuellement être accordée par la CAF (notification AVE à remettre à la MDJ).

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription
- Fiche d'adhésion MDJ
- Photocopie page vaccination du carnet de santé avec indication du nom de l'enfant
- Diplôme de natation (50m)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités physique
- Assurance responsabilité civile
- Attestation QF de la CAF (ou avis d'imposition 2020)
- Païement du séjour ou d'un acompte (100€)



MAISON DE LA JEUNESSE

11 bis av. Félix-Gras • 13210 Saint-Rémy-de-Provence • Tél. 04 90 90 56 17 • jeunesse@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android



Hervé Chérubini
Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

De nouvelles aventures pour notre jeunesse !

Les séjours proposés à la jeunesse rencontrent toujours un franc succès, qu'il s'agisse des traditionnelles colonies de vacances auxquelles la commune s'associe ou des séjours proposés spécifiquement par la Maison de la jeunesse.

Nous savons que les voyages forment la jeunesse. C'est d'autant plus vrai lorsqu'ils sont l'occasion de vivre des moments riches en émotions, pendant des activités sportives, festives ou de loisirs.

C'est parce que ces séjours enrichissent cette période de la vie où chaque enfant, chaque ado se construit et s'épanouit au contact d'autres jeunes du même âge, que la ville de Saint-Rémy-de-Provence consacre cette année encore plus de 30 000 euros pour leur proposer un programme de qualité, mais aussi pour soutenir les familles avec des tarifs adaptés, en fonction du quotient familial.

Cet été encore, nous souhaitons de belles aventures à notre jeunesse !



Isabelle Plaud
Adjointe au maire en charge de l'éducation,
de l'enfance et la jeunesse et de la
sensibilisation environnementale

« Je pars en vacances ! »

Cette petite phrase magique, tous les enfants doivent pouvoir la prononcer chaque été. C'est pourquoi nous soutenons les différents projets de séjours proposés par nos partenaires et la Maison de la jeunesse. Ils sont de qualité et proposent un éventail d'activités très diversifié pour satisfaire les envies de chacun. Nous continuons à aider les familles en limitant leur contribution financière car c'est essentiel pour permettre à tous les enfants de partir.

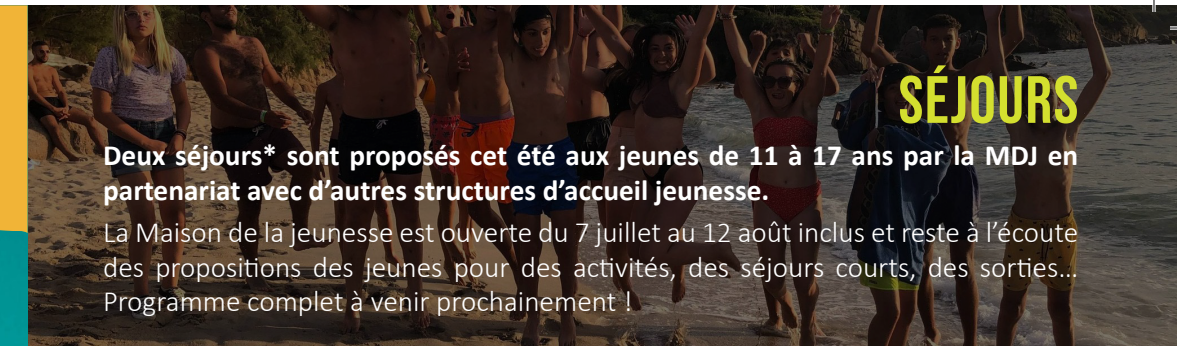
Les vacances, c'est sortir de son quotidien, apprendre à vivre avec les autres, apprendre à se connaître et faire ses premiers pas vers l'autonomie pour les adolescents. C'est essentiel au développement. Les souvenirs qu'ils ramèneront de leur séjour seront inoubliables, les découvertes enrichissantes.

J'espère que cette année encore ils seront nombreux à partir découvrir un nouveau lieu, de nouveaux copains et de nouvelles aventures. Je leur souhaite à tous de très belles vacances.

SÉJOURS D'ÉTÉ | 6-17 ANS

ÉTÉ
2022

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Place Jules-Pellissier • 13210 Saint-Rémy-de-Provence • Tél. 04 90 92 08 10 • contact@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android



SÉJOURS

Deux séjours* sont proposés cet été aux jeunes de 11 à 17 ans par la MDJ en partenariat avec d'autres structures d'accueil jeunesse.

La Maison de la jeunesse est ouverte du 7 juillet au 12 août inclus et reste à l'écoute des propositions des jeunes pour des activités, des séjours courts, des sorties... Programme complet à venir prochainement !

EMBRUN

Du 25 au 29 juillet
11-14 ans

🏕 Hébergement en tente au camping
Chadenas vacances.

🚌 Trajet en minibus, avec départ de
la MDJ

Activités d'eau pendant ce séjour :
hydrospeed , Aquapark, rafting,
paddle, baignade au lac.

Petit groupe de 15 jeunes et 3
animateurs

CORSE

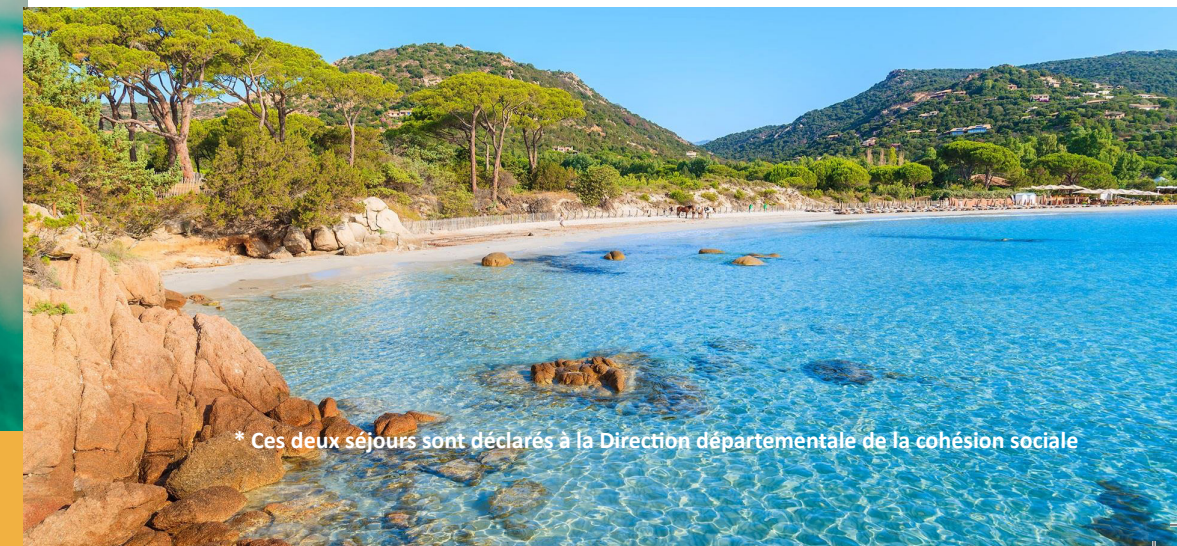
Du 31 juillet au 5 août
14-17 ans

🏕 Hébergement : auberge de
jeunesse U Castellu à Vero,
un logement offrant une vue
panoramique sur la montagne et
le Golfe d'Ajaccio.

🚌 Voyage en avion depuis Marseille,
arrivée à Ajaccio

Pension complète avec panier repas
les midis et dîner dans un restaurant
de Véro les soirs.

Activités envisagées : journée bateau,
Kayak de mer, journée plage, visite
d'Ajaccio et de Porticcio.



* Ces deux séjours sont déclarés à la Direction départementale de la cohésion sociale

COLONIES DE VACANCES

INSCRIPTIONS

DIOIS (DRÔME)

Organisé par l'association *La Roseaie* de Carpentras.

14 jours | 6-16 ans

🏕 Hébergement au camping Valdie à Die.

🚌 Départ de Carpentras en groupe ou la famille peut amener son enfant sur le site.

Séjour 1 : du 10 au 23 juillet
Séjour 2 : du 24 juillet au 6 août
Séjour 3 : du 7 au 20 août

Activités :
Accrobranche • Activités sportives de plein air • Veillées quotidiennes • Baignade en rivière • Découverte de l'artisanat local • VTT • Canyoning • Poney • Canoë-kayak

AUROUX (LOZÈRE)

Organisé par la commune de Cabannes (anciennement par le centre de vacances et de loisirs de Cabannes).

8 jours | 6-16 ans

🏕 Situé à 15 km de la petite ville de Langogne et à quelques encablures du superbe lac de Naussac, le centre se trouve en bordure du Chapeauroux à l'orée du Village d'Auroux.

🚌 Départ de Cabannes.

Séjour 1 : du 10 au 17 juillet
Séjour 2 : du 17 au 24 juillet
Séjour 3 : du 24 au 31 juillet
Séjour 4 : du 31 juillet au 7 août

Activités :
Balade en vélo • Jeux nautiques • Rando-kayak • Pêche • Baignade au lac • Soirées animées • Grands jeux et sports collectifs • Découverte de la faune et de la flore

SAINT-PIERRE-SUR-DOUX (ARDÈCHE)

Organisé par l'association *Société du Sou des écoles laïques* de Plan d'Orgon.

20 jours | 6-16 ans

🏕 Hébergement dans un ancien corps de ferme ardéchois aménagé en Centre de vacances.

🚌 Départ de Plan d'Orgon en groupe ou la famille peut amener son enfant sur le site.

Séjour : du 9 au 28 juillet

Activités (les enfants sont regroupés par tranches d'âges) :
6 - 9 ans : Mini stage Poney • Mini stage Escalabre • Parc aquatique du lac de Devesset • Tim aventure • Bowling • Cinéma • Piscine • Zoo de Peaugres
10 - 12 ans : Mini stage Rafting • Mini stage Escalabre • Parc aquatique du lac de Devesset • Laser Game • Bowling • Cinéma • Piscine • VTT
13 - 16 ans : Stage en eaux vives • Hydrospeed • Paintball • Escalabre • Parc aquatique du lac de Devesset • Laser Game • Bowling • Cinéma • Piscine • VTT

Seuls les enfants résidant à Saint-Rémy-de-Provence peuvent s'inscrire au colonies de vacances ; en mairie auprès du service scolaire, du mardi 19 avril au vendredi 20 mai 2022, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf jeudi après-midi).

Séjours	18 € / jour QF : 0 à 699	15 € / jour QF : 700 à 1199	10 € / jour QF : 1200 à 1599	Tarif plein
Drôme	348 € *	390 € *	460 € *	600 € *
Lozère	221 €	245 €	285 €	365 €
Saint-Pierre 6 - 9 ans	415 €	475 €	575 €	775 €
Saint-Pierre 10 - 12 ans	460 €	520 €	620 €	820 €
Saint-Pierre 13 - 16 ans	510 €	570 €	670 €	870 €

* 15 € supplémentaires de frais d'adhésion seront demandés par famille.
Pour permettre à tous de participer aux séjours, la ville de Saint-Rémy-de-Provence octroie une aide selon le quotient familial du foyer.

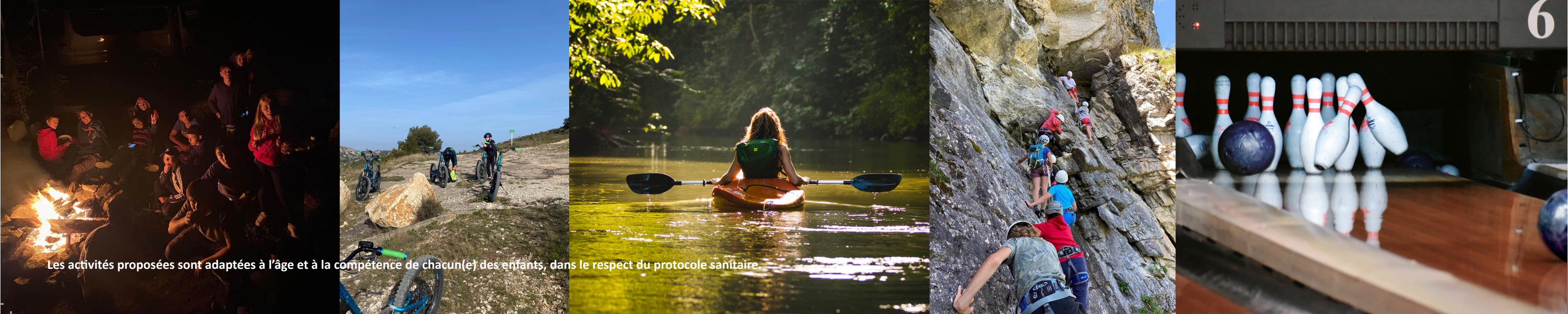
Pour les familles dont le QF est inférieur à 900, une aide complémentaire peut éventuellement être accordée par la CAF (notification AVE à remettre au service scolaire).

Pièces à fournir :
• Livret de famille
• Justificatif de domicile de moins de 3 mois
• Attestation de QF de la CAF (ou avis d'imposition 2021)
• Paiement du séjour ou d'un acompte de 50€ par enfant



MAIRIE | SERVICE SCOLAIRE

Place Jules-Pellissier • 13210 Saint-Rémy-de-Provence • Tél. 04 90 92 70 30 • scolaire@ville-srdp.fr
www.mairie-saintremydeprovence.fr Ville Saint-Rémy-de-Provence sur Apple et Android



Les activités proposées sont adaptées à l'âge et à la compétence de chacun(e) des enfants, dans le respect du protocole sanitaire.